

LICENCE 2022/2023

DÉTAIL DE LA SOMME RÉGLÉE :



CLUB D'APPARTENANCE :



LA MONTAGNE ET ALPINISME

Édité par la FFCAM, La Montagne et Alpinisme est le magazine trimestriel de référence de la montagne et de ses activités. Pour vous abonner en ligne ou découvrir l'univers de La Montagne et Alpinisme, rendez-vous sur le site du magazine et découvrez un numéro entièrement gratuit ! En tant que licencié(e), vous bénéficiez du tarif préférentiel de 22 € pour 4 numéros, au lieu de 36 €.

www.lamontagneetalpinisme.com

Suivez-nous :  La Montagne et Alpinisme



LICENCE 2022/2023

Photo
obligatoire

MODE D'EMPLOI

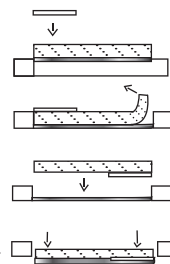
1) Vérifiez les informations inscrites sur votre licence.

2) Collez votre photo.

3) Décollez votre licence.

4) Retournez-la et collez-la à l'envers sur le film plastique.

5) Retirez l'ensemble par pression.



Fédération française des clubs alpins et de montagne

24, avenue de Laumière - 75019 PARIS

Association fondée en 1874, reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1882

Agrément jeunesse et sports 75.S.2 - Siret 775 671 316 00260

www.ffcam.fr

BIENVENUE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

l'esprit Club Alpin

Bienvenue parmi les licenciés de la fédération, rassemblés autour de l'esprit Club alpin !

Vous pourrez ainsi pratiquer une ou plusieurs des très nombreuses activités de sports de nature que proposent nos 430 clubs, avec les 8 800 bénévoles qui ont à cœur de transmettre leur passion et leurs connaissances. Vous participerez ainsi au développement de la montagne, dans le respect de son environnement, et contribuerez à la protection des milieux naturels, à l'entretien et à la rénovation d'un parc de 120 refuges de montagne et haute montagne, à la sauvegarde des libertés de pratique et à la transmission de la culture montagne.

Votre licence vous donne accès à des formations pour devenir autonome et améliorer la sécurité, à des assurances adaptées, à des tarifs préférentiels dans les 120 refuges de la fédération et dans la majorité des refuges en Europe, et à divers autres avantages détaillés ci-dessous. Tous ensemble, nous continuerons de porter les valeurs qui fondent notre action, en particulier en ces temps incertains qui rendent plus nécessaires que jamais le partage et la solidarité.

Bonnes montagnes à tous,

Réservez dans nos refuges sur : <https://www.ffcam.fr/> et suivez votre fédération sur :



Bénédicte CAZANA
Présidente de la Fédération française
des clubs alpins et de montagne



Vos avantages exclusifs :

- Des réductions sur les forfaits dans plus de 40 stations de ski et sur les séjours proposés par nos voyageurs partenaires.
- Une réduction de 10% (20 % pour les encadrants et dirigeants de clubs) sur l'ensemble de la gamme de vêtements Ternua et de chaussettes techniques Lorpen.
- Une réduction de 18% dans tous les magasins Au Vieux Campeur.
- L'accès à une gamme de produits à prix préférentiel de la boutique FFCAM.
- Un tarif préférentiel pour l'abonnement au magazine La Montagne et Alpinisme.

Tous les détails sont à retrouver sur : <https://www.ffcam.fr/votre-licence.html>

Je souhaite m'abonner à La Montagne et Alpinisme (*)

Tarif licencié résidant en France pour 4 numéros : 22 €

Tarif licencié résidant à l'étranger pour 4 numéros : 27 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nom du Club :

N° de licence :

(*) Ce bulletin d'abonnement, accompagné de votre règlement, est à adresser à votre club d'appartenance.

Ou abonnez-vous en ligne sur : www.lamontagneetalpinisme.com



fédération française
des clubs alpins
et de montagne

24 Avenue de Laumière
75019 PARIS

 MEMBRE UIAA 2022/2023

Quelles que soient les circonstances de l'accident, la déclaration de sinistre doit être adressée dans un délai de 15 jours, en ligne sur le site : www.grassavoie-montagne.com

Contacts :
Téléphone : 09 72 72 22 43
Mail : ffcam@grassavoie.com

Numéro du contrat AXA N° 47 064 589 04

Besoin d'un rapatriement :
Contactez directement et au préalable les services de MUTUAIDE :
- depuis la France : 01 55 98 57 98 - N° de Contrat 3462
- depuis l'Etranger : 33 1 55 98 57 98 - N° de Contrat 3462

Météo par département 0 899 71 02 NN 0,34€/mn (NN : numéro du département)


GRAS SAVOYE
RHÔNE-ALPES AUVERGNE


Willis Towers Watson


MUTUAIDE
Régiprotecté :
association gestionnaire
des refuges

www.ffcam.fr

La licence est valable jusqu'au 30 septembre 2023.

La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au 31 octobre 2023.

www.ffcam.fr

Sur présentation de la carte, vous pourrez bénéficier des avantages réservés aux licenciés de la FFCAM : tarifs préférentiels dans les refuges, pour l'abonnement à La Montagne et Alpinisme (voir ci-dessus), sur les gammes Ternua et Lorpen (vente en ligne et en magasins) et dans les magasins Au Vieux Campeur.